

ÉTAT DES SERVICES

Document à faire compléter et signer par votre employeur

(Autorité territoriale investie du pouvoir de nomination. En cas de pluralité d'employeurs fournir un état des services par employeur)

Agent : NOM : PRÉNOM :, né(e) le : / /

Toutes les colonnes du tableau doivent être OBLIGATOIREMENT renseignées pour la bonne instruction du dossier du candidat. Il est inutile de retracer la carrière complète du candidat, seules les indications récentes permettant de valider la condition d'ancienneté nécessaire à l'inscription à ce concours interne sont utiles.

Être fonctionnaire ou agent public de la fonction publique territoriale, étatique ou hospitalière (article L.325-3 du Code générale de la fonction publique) OU militaire OU agent en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale ET compter au moins 2 ans de services publics effectifs au 01/01/2025 effectués auprès de jeunes enfants en milieu scolaire et maternel.

Le candidat, agent contractuel, doit fournir les copies des contrats et certificats de travail correspondant aux périodes reportées dans le tableau ci-dessous.

Employeur	Grade	Situation statutaire (1)	Echelon	Période		Durée hebdo de travail de l'agent (2)	Situation Position (3)	DURÉE TOTALE(4)		
				Du	Au			An(s)	Mois	Jour(s)
<i>E X E M P L E</i>										
<i>Commune de Villers-lès-Nancy</i>	<i>ATSEM 2^e cl</i>	<i>Contractuel</i>	<i>1</i>	<i>01/01/2023</i>	<i>01/01/2025</i>	<i>35h</i>	<i>Activité</i>	<i>2</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
TOTAL au 1^{er} janvier 2025										

(1) : Titulaire, stagiaire, contractuel, contrat de droit privé (CAE, CES, CEC, emploi jeune...) accomplis dans le cadre d'un service public administratif

(2) : Pour les **DEUX** années de services requises, les périodes pendant lesquelles la durée hebdomadaire de service a été inférieure à un mi-temps seront proratisées (10H si temps complet à 20H ou 17H30 si temps complet à 35H) selon la méthode de calcul ci-après :

$$\frac{\text{la durée hebdomadaire effectuée par l'agent} \times \text{le nombre de mois}}{\text{la durée hebdomadaire de la collectivité (39 h ou 35 h)}} = \text{la durée exprimée en mois à convertir en année}$$

(3) : Activité - Disponibilité – Detachement – Mise à disposition – Congé parental – Congé longue maladie – Congé grave maladie – Congé longue durée – Autres (à préciser)

(4) : A préciser pour chacune des périodes concernées.

Cochez impérativement les cases ci-dessous sinon le dossier sera considéré comme incomplet :

L'agent sera en activité au jour de la clôture des inscriptions (le 15 MAI 2025)	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
L'agent a exercé au moins pendant 2 ans A TITRE PRINCIPAL les fonctions D'ASSISTANCE AU PERSONNEL ENSEIGNANT pour la réception, l'animation et l'hygiène des enfants	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

Certifié exact par l'autorité territoriale investie du pouvoir de nomination, Fait àle Signature de l'employeur public (Maire, Président, etc.) ou autre personne habilitée par délégation Préciser les nom, prénom et qualité du signataire	Cachet de l'employeur public
---	-------------------------------------

→ Pièce à transmettre dans votre espace sécurisé au plus tard le 08/10/2025.